FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE
FJCF
www.fjcf.ca
450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4
613 562-4624 · 1 800 267-5173
613 562-3995 fjcf@fjcf.ca

Consultations pancanadiennes pour le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033

Mémoire déposé au ministère du Patrimoine canadien par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

Vers une habilitation de la jeunesse d'expression française

La perspective jeunesse dans les travaux de renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles

Ottawa, 25 novembre 2026

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

En vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles, la FJCF a travaillé avec ses membres pour identifier les besoins et les enjeux des jeunes et de son réseau jeunesse. Voici la visée globale de notre mémoire ainsi que nos recommandations.

À noter que les recommandations ne sont pas présentées en ordre de priorité.

VISÉE GLOBALE :
La FJCF incite le gouvernement fédéral à **faire de l'habilitation de la jeunesse une priorité** lors de l'élaboration du prochain Plan d'action pour les langues officielles, en investissant dans le développement du leadership et des compétences des jeunes, le renforcement des capacités, l'engagement citoyen et la participation à la gouvernance communautaire.

L'habilitation des jeunes passe, entre autres, par :

- L'appui accru et le renforcement des capacités aux organismes jeunesse qui incarnent la philosophie du PAR et POUR les jeunes et qui ont le mandat de contribuer au développement et à l'accompagnement des jeunes ;
- L'employabilité jeunesse ;
- La création d'occasions de rassemblement et de connexions pour les jeunes ;
- L'éducation postsecondaire en français ; et
- Le développement des compétences des jeunes et des personnes qui travaillent auprès de ce groupe cible.

Recommandation 1 : Que le Gouvernement du Canada pérennise et augmente ses investissements dans des programmes existants qui créent des opportunités pour les jeunes d'expression française afin d'augmenter les taux de succès, de rejoindre un plus grand nombre de collectivités et de favoriser la participation d'un plus grand nombre de jeunes personnes.

Plus précisément, cette recommandation servirait à :

- *Augmenter et indexer, la programmation de base de la FJCF, via le programme Vie communautaire (6,358 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Augmenter et indexer le programme Jeunesse Canada au travail (8,018 millions de dollars sur cinq ans) ;*

- *Pérenniser le financement des deux prochaines éditions des Jeux de la francophonie canadienne (4,550 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Augmenter et indexer le programme Vice-Versa (10,942 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Augmenter et indexer le programme de stages Apic (8,290 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Apporter la part de l'Initiative de partenariat social dans les CLOSM destinée aux francophones à 6 millions de dollars sur cinq ans ;*
- *Réaffecter et bonifier les fonds du Fonds d'initiatives jeunesse au réseau jeunesse (10 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Reconduire et indexer le financement de l'initiative Échanges Canada ;*
- *Inclure le programme DépasseToi parmi les initiatives du Plan d'action via le ministère EDSC (7,5 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Reconduire et indexer le financement de l'initiative D-Marche linguistique via le ministère de la Justice (1,525 millions de dollars sur cinq ans).*

Recommandation 2 : Que le Gouvernement du Canada investisse afin de lancer de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives qui répondent à des besoins émergents sur le terrain et qui auraient un effet structurant pour la jeunesse et les communautés francophones en situation minoritaire.

Plus précisément, cette recommandation servirait à :

- *Financer le Programme de leadership et d'innovation jeunesse visant à assurer la formation et le renforcement de capacité du réseau jeunesse, et à favoriser la transmission générationnelle (11,625 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Développer et lancer une stratégie nationale favorisant l'intégration systématique de la jeunesse à la diplomatie canadienne en Francophonie internationale (2,5 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Constituer un fonds d'innovation pour contribuer au développement organisationnel et à l'élargissement de la portée des activités du réseau jeunesse, y compris par la révision des processus internes, la mutualisation de services, le développement des ressources de gouvernance, etc. (10,875 millions de dollars sur cinq ans).*

Recommandation 3 : Que le Gouvernement du Canada reconnaisse, grâce à un investissement générationnel en appui à la jeunesse d'expression française du pays, que les organismes du réseau jeunesse sont des moteurs de la mobilisation et du développement du leadership jeunesse qui opèrent en continu et avec une vue à long terme.

Plus précisément, cette recommandation servirait à :

- *Un investissement générationnel venant bonifier les programmations des organismes du réseau jeunesse (23 millions de dollars sur cinq ans) ;*

- *Développer un fonds de littératie numérique jeunesse en lien avec l'utilisation et le développement de l'intelligence artificielle (5 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Assurer la collecte et l'analyse de données probantes en lien avec la jeunesse d'expression française au Canada (2,5 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Rejoindre et inclure les jeunes provenant de communautés linguistiques variées aux activités du réseau jeunesse (19,5 millions de dollars sur cinq ans) ;*
- *Constituer un fonds de dotation, via la Fondation de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, afin de permettre de surmonter les barrières d'accès des jeunes aux activités du réseau jeunesse (25 millions de dollars sur cinq ans).*

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE (FJCF)

La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composé de douze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et des trois territoires. Nous travaillons avec des jeunes de partout au pays, âgé·es de 14 à 25 ans, leur offrant de l'accompagnement et de la formation, ainsi que l'occasion de participer à de grandes initiatives pancanadiennes dont le Forum jeunesse pancanadien, le Parlement jeunesse pancanadien et les Jeux de la francophonie canadienne (JeuxFC).

Depuis plus de 50 ans, la Fédération de la jeunesse canadienne-française porte les intérêts de la jeunesse d'expression française du Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel. Incarnant la philosophie du « PAR et POUR » les jeunes, la FJCF fonctionne avec une gouvernance composée entièrement de jeunes élu·es qui représentent les intérêts de la jeunesse de partout au pays. Le « PAR et POUR » les jeunes, c'est s'assurer que nous sommes le reflet de la jeunesse et de ses réels besoins.

La FJCF est d'avis que la voix de la jeunesse est déterminante pour l'avenir du Canada. C'est pourquoi nos activités offrent aussi des occasions pour que la jeunesse puisse réfléchir à l'avenir du pays et participer, de façon non partisane, à des démarches visant à informer les politiques publiques au Canada.

MISE EN CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les jeunes d'expression française du Canada font face à de nombreux défis qui influencent leur développement personnel, scolaire et professionnel. La diminution du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire, l'accès inégal aux services en français, les difficultés de recrutement et de rétention dans les écoles francophones, ainsi que la pression croissante de l'anglais dans les médias numériques et le marché du travail contribuent à fragiliser l'usage du français au quotidien. À cela s'ajoutent les répercussions de la pandémie sur la santé mentale, l'engagement communautaire et l'accès à l'emploi chez les jeunes, particulièrement dans les régions éloignées. Les organismes qui ont le mandat de desservir ces jeunes voient leurs ressources diminuer, ce qui limite leur capacité à rejoindre un plus grand nombre de jeunes annuellement.

Malgré ces défis, de nombreux jeunes continuent de jouer un rôle important dans la vitalité et le renouvellement de la francophonie canadienne. Des jeunes épanoui·es et motivé·es sont le moteur d'une communauté vivante. Un investissement dans le développement du leadership jeunesse est un vecteur stratégique pour le développement de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Ce document présente les grandes lignes des souhaits et recommandations qu'ont les membres de la FJCF pour le prochain Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033.

Les recommandations de la FJCF sont basées sur une visée globale, un objectif qui, d'après nous, doit être à la base du prochain Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033.

VISÉE GLOBALE :
La FJCF incite le gouvernement fédéral à **faire de l'habilitation de la jeunesse une priorité** lors de l'élaboration du prochain Plan d'action pour les langues officielles, en investissant dans le développement du leadership et des compétences des jeunes, le renforcement des capacités, l'engagement citoyen et la participation à la gouvernance communautaire.

L'habilitation des jeunes passe, entre autres, par :

- L'appui accru et le renforcement des capacités aux organismes jeunesse qui incarnent la philosophie du PAR et POUR les jeunes et qui ont le mandat de contribuer au développement et à l'accompagnement des jeunes ;
- L'employabilité jeunesse ;
- La création d'occasions de rassemblement et de connexions pour les jeunes ;
- L'éducation postsecondaire en français ; et
- Le développement des compétences des jeunes et des personnes qui travaillent auprès de ce groupe cible.

À la lumière des nombreux enjeux et besoins évoqués par nos membres, voici le détail des recommandations de la FJCF.

DÉTAILS DES RECOMMANDATIONS

1. PÉRENNISATION ET BONIFICATION DES INITIATIVES EXISTANTES

RECOMMANDATION No. 1 : Que le Gouvernement du Canada pérennise et augmente ses investissements dans des programmes existants qui créent des opportunités pour les jeunes d'expression française afin d'augmenter les taux de succès, de rejoindre un plus grand nombre de collectivités et de favoriser la participation d'un plus grand nombre de jeunes personnes.

Montant demandé : Doubler les investissements des programmes et initiatives existantes.

Le *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028* contient plusieurs programmes et initiatives qui appuient la jeunesse d'expression française. Des programmes comme *Jeunesse Canada au travail*, *Vice-Versa* et le programme de stages *Apic*, ainsi que des initiatives comme les *Jeux de la francophonie canadienne*, le *Projet d'initiatives d'inclusion sociale dans les communautés francophones et acadiennes,* financé par le ministère Emploi et Développement social Canada, et la *D-Marche linguistique pancanadienne* via le ministère de la Justice portent déjà fruit.

Il est essentiel d'assurer la continuité de ces programmes fédéraux qui connaissent déjà des succès et ont des impacts retentissants. Bonifier les investissements du gouvernement en lien avec ces programmes et initiatives permettrait de créer plus d'opportunités, de contribuer davantage au développement des compétences et de renforcer l'employabilité et le leadership jeunesse.

À titre d'exemple, et en nous appuyant sur les résultats observés au cours des cinq dernières années, durant lesquelles le programme Vice-Versa (Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne) a rejoint plus de 395 750 élèves dans les 765 écoles admissibles au programme (ce qui représente l'équivalent de 2 932 écoles bénéficiaires depuis les 5 dernières années), nous cherchons à ajuster les conditions de programmes et bonifier l'investissement dans le programme afin de permettre à plus de 655 000 jeunes de participer à une initiative Vice-Versa entre 2028 et 2033. Afin de répondre à la demande grandissante du programme, nous souhaitons un investissement de 10,95 millions pour les cinq prochaines années, ce qui équivaut à une moyenne de 2,19 millions par année. Cet investissement permettra de mieux appuyer le développement de partenariats entre la communauté, l'école et l'élève et de rejoindre plus de collectivités de la francophonie canadienne. Le renforcement de programmes existants comme *Vice-versa* donnerait à la jeunesse d'expression française un meilleur accès à des occasions identitaires importantes, dans la foulée des visées de *l'École communautaire citoyenne*.

Par ailleurs, l'augmentation des investissements permettrait aussi de tenir compte de la hausse du coût de certaines initiatives du réseau jeunesse, dont les évènements d'envergure (p. ex. : les rassemblements provinciaux / territoriaux, les *Jeux de la francophonie canadienne*, etc.), et ainsi d'assurer la continuité de

ces incontournables rassemblements jeunesse. Ces moments phares contribuent de façon inestimable à la construction identitaire et la cohésion sociale de la jeunesse franco-canadienne. À titre d'exemple, 93% des personnes qui ont participé aux Jeux de la francophonie canadienne en 2025 estiment que cet évènement a permis le développement de leur fierté d'appartenance à la francophonie canadienne[1]. Chacun de ces rassemblements constitue une mobilisation importante de la jeunesse et des collectivités autour de la langue et de la culture, et permet de tisser des liens entre les jeunes d'expression française de partout au pays. Ces évènements viennent aussi contrer l'éloignement entre les collectivités francophones en situation minoritaire, en plus d'accroitre la compréhension mutuelle et la solidarité entre les jeunes de différentes collectivités tout en contribuant à la vitalité et à la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire. Ces rassemblements sont non seulement des moments de construction identitaires importants, ils sont également des occasions d'impact économique non négligeable. L'édition 2025 des Jeux de la francophonie canadienne a généré un impact économique de 12 millions de dollars.

Le *Plan d'action* actuel soutient une variété d'initiatives en employabilité jeunesse, et avec raison. L'existence d'opportunités d'emplois en français dans une communauté en situation minoritaire peut inciter des jeunes à s'y établir et à s'engager au sein de leur communauté. Cependant, en raison de la conjoncture économique actuelle, de nombreux jeunes n'arrivent tout simplement pas à se trouver un emploi. Parmi les personnes sondées par la FJCF, une sur trois souhaiterait travailler, mais est actuellement sans emploi[2]. Le besoin de concilier travail et études complique vraisemblablement la recherche d'emplois de certaines personnes, puisque 75% des jeunes qui veulent travailler, mais qui sont sans emploi sont encore à l'école secondaire, et 15% sont aux études postsecondaires[3]. Les programmes d'aide à l'employabilité doivent prendre en compte les réalités des jeunes qui travaillent pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études.

De fait, les données recueillies par la FJCF indiquent que 40% des jeunes qui subviennent entièrement ou en partie à leurs besoins essentiels font face à des difficultés financières. De plus, 82% de ces personnes ont un emploi à temps partiel ou à temps plein, ce qui illustre la nécessité de soutenir la création d'emplois bien rémunérés pour les jeunes[4]. Il n'est donc pas étonnant que la création d'emplois et d'opportunités de stages rémunérés arrive en tête de la liste de priorités des personnes répondantes au plus récent *Baromètre jeunesse* de la FJCF, 78% des jeunes considérant cette action comme prioritaire[5].

Afin d'accroitre la productivité canadienne, la jeunesse souhaite que le gouvernement vienne renforcer ses programmes d'aide à l'employabilité des jeunes, notamment les jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire. Parmi ceux-ci, on peut citer le programme Jeunesse Canada au travail, le programme DépasseToi ou encore le programme Apic (stages en arts, culture, identité et participation citoyenne). Nous

[1] Anne Robineau, Josée Guignard Noël et Sylvain St-Onge, L'étude de la participation aux Jeux de la francophonie canadienne de 2025 : Sommaire, juin 2026, page 31. [https://fjcf.ca/wp-content/uploads/2026/07/3-Sommaire-JeuxFC-15-juin-2026-1.pdf]
[2] Sociopol, Analyse des données collectées dans le cadre de la deuxième édition du Baromètre jeunesse 2025, mars 2026, page 36.
[3] Ibid., page 33.
[4] Ibid., page 42.
[5] Ibid., page 33.

souhaitons que les investissements dans ce domaine augmentent, que la gestion devienne plus efficace, et que les réalités propres à la francophonie canadienne soient prises en compte lorsqu'on décide qui recevra des fonds publics dans le cadre de nouveaux programmes ou de programmes existants. La FJCF incite donc le gouvernement du Canada à faire du *Plan d'action pour les langues officielles* l'occasion de déployer une lentille francophone au moment de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ses politiques et de ses programmes, et ce, dans chaque ministère et agence. Une lentille francophone – un mécanisme d'analyse qui permet d'évaluer l'impact potentiel et actuel de toutes les politiques et tous les programmes du gouvernement fédéral sur les collectivités francophones en situation minoritaire – viendrait renforcer les politiques et programmes gouvernementaux de façon horizontale. Cette lentille ferait notamment en sorte que les divers acteurs du gouvernement se demandent systématiquement :

- En quoi est-ce que cette politique/ce programme pourrait affecter la francophonie canadienne ?
- Est-ce que la francophonie canadienne se heurte à des barrières à l'accès ou à des obstacles systémiques que cette politique/ce programme pourrait atténuer ou auxquels il pourrait remédier ?
- Est-ce que le contexte dans lequel évoluent les francophones en situation minoritaire requiert des mesures particulières ou supplémentaires pour permettre, dans ce cas-ci, aux jeunes d'expression française de bénéficier totalement des programmes et des politiques publiques du gouvernement ?
- Est-ce qu'un programme ou une politique publique en développement pourrait avoir des impacts négatifs sur la francophonie canadienne et comment pouvons-nous éliminer ou réduire ces impacts négatifs ?

La mise en place d'une lentille francophone viendrait faire de la francophonie en situation minoritaire une véritable priorité gouvernementale, pour tous les ministères, toutes les agences et les instances du gouvernement fédéral – y compris dans les rapports intergouvernementaux avec les provinces et territoires ainsi que dans les démarches du Canada à l'international.

Enfin, nous invitons le gouvernement à bonifier et à intégrer officiellement le programme *DépasseToi* aux investissements du prochain *Plan d'action*. Ce programme, qui soutient le développement professionnel des jeunes de 15 à 30 ans en contexte minoritaire par des formations, du soutien financier et des expériences de travail, existe actuellement en marge du *Plan d'action* et donc en périphérie de la stratégie globale du gouvernement en matière de langues officielles, depuis plusieurs années déjà. Or, il s'agit d'un programme prioritaire pour nos communautés et pour nos jeunes dont l'avenir devrait être assuré formellement.

Nous vous invitons à consulter le sommaire des recommandations à la page 1 afin de connaitre les mesures concrètes associées à cette recommandation.

2. NOUVELLES INITIATIVES ET EFFETS STRUCTURANTS

<u>RECOMMANDATION No. 2</u> : Que le Gouvernement du Canada investisse afin de lancer de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives qui répondent à des besoins émergents sur le terrain et qui auraient un effet structurant pour la jeunesse et les communautés francophones en situation minoritaire.

Montant demandé : 25 millions de dollars sur cinq ans.

Bien que les mécanismes de l'actuel *Plan d'action* demeurent tout à fait pertinents, de nouveaux besoins se font régulièrement sentir sur le terrain. Nous incitons donc le gouvernement du Canada à prévoir l'ajout de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives au prochain *Plan d'action pour les langues officielles* afin de répondre à des besoins émergents et de saisir des opportunités stratégiques lorsqu'elles se présentent. Nous encourageons particulièrement le gouvernement à prévoir de nouveaux investissements qui permettraient de renforcer les capacités qu'ont les jeunes d'expression française de contribuer au développement des communautés francophones en situation minoritaire à court, moyen et long terme.

Parmi les chantiers à prioriser pour de nouveaux investissements, notons d'abord le développement du leadership et l'innovation jeunesse. L'offre de formations en leadership ou sur divers enjeux qui affectent les jeunes, comme la sécurité linguistique et la santé mentale; le renforcement de la transmission générationnelle dans les collectivités francophones en situation minoritaire; et le développement de l'engagement citoyen chez les jeunes nous semblent des avenues importantes. De même, il est impératif que les stratégies et investissements canadiens en matière d'intelligence artificielle (IA), et plus particulièrement les programmes et initiatives de création d'emplois dans ce domaine, tiennent compte des réalités des jeunes d'expression française en situation minoritaire et permettent de créer des emplois en français dans nos collectivités.

À ce titre, la *Stratégie nationale d'intelligence artificielle du Canada*, lancée tout dernièrement, vise la création de 250 000 emplois liés à l'IA et de 90 000 emplois, stages et placements pour les jeunes Canadiens[6]. Cependant, la francophonie en situation minoritaire n'y est mentionnée qu'une seule fois, et ce, en référence au rendement des systèmes d'IA *déployés au sein du gouvernement*[7], non pas en ce qui a trait aux initiatives d'employabilité. Or, l'IA est un enjeu de taille pour la jeunesse d'expression française. Selon les données du *Baromètre jeunesse*, la moitié des étudiants et des étudiantes de 14 à 25 ans se servent déjà de modèles d'IA générative dans leur cadre de leurs études, et un tiers des jeunes qui ont un emploi se servent de l'IA

[6] Gouvernement du Canada, Stratégie nationale d'intelligence artificielle du Canada : L'IA pour tous, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2026, page 11.
[7] Ibid., page 24.

au travail[8]. Dans l'intérêt des jeunes d'expression française, le prochain *Plan d'action* doit confirmer des intentions précises du gouvernement en ce qui a trait à la création d'emplois et d'opportunités en français liés à l'IA.

De même, nous considérons que le gouvernement du Canada devrait annoncer des investissements destinés à favoriser l'éducation et l'offre de formations sur les pratiques sécuritaires en IA. Cette approche permettra de mieux outiller le grand public, particulièrement les jeunes; de lutter contre la désinformation; de prévenir la circulation d'images et de contenus explicites générés par l'IA et d'autres hypertrucages; et de réduire l'incitation à la violence par l'IA. Actuellement, la *Stratégie nationale d'intelligence artificielle* prévoit que le gouvernement fera appel aux bibliothèques publiques et à des organismes communautaires pour former la population à l'utilisation de l'IA. Nous souhaitons que les organismes jeunesse francophones participent à cette démarche et contribuent à l'élaboration de formations pensées en français canadien et qui répondent aux besoins des jeunes d'expression française en situation minoritaire. La littératie numérique chez les jeunes est d'une importance capitale.

Nous estimons aussi que le gouvernement gagnerait à clarifier ses ambitions en ce qui a trait au développement de l'expertise et de l'innovation canadiennes en matière d'IA. En ce sens, le prochain *Plan d'action* serait une occasion en or d'annoncer la mise en place de partenariats avec des institutions postsecondaires francophones pour la création de chaires de recherche en IA, par exemple. Bref, nous demandons au gouvernement d'appliquer une lentille francophone lors de l'élaboration et du déploiement de toutes initiatives liées à l'IA.

Dans un autre ordre d'idée, nous imaginons de nouveaux investissements et de nouvelles mesures qui assureraient l'intégration de la jeunesse d'expression française à la diplomatie du Canada, notamment vis-à-vis de la Francophonie internationale. À ce titre, soulignons l'importance du Sommet de la Francophonie 2028 comme occasion à saisir. Aux yeux de la jeunesse d'expression française, le Sommet n'est pas seulement un grand rassemblement festif autour de la langue française. Il s'agit d'une vitrine importante pour la francophonie canadienne, dans toute sa diversité. Le Sommet pourrait, et devrait, marquer un moment déclencheur pour des démarches structurantes pour la prochaine génération de francophones en situation minoritaire. Nous pensons ici à la création d'un legs durable découlant du Sommet de 2028. Ce legs pourrait prendre la forme d'un programme permanent qui servirait à renforcer le leadership, à faciliter l'engagement citoyen et à favoriser l'innovation des jeunes d'expression française.

Nous encourageons aussi le gouvernement à explorer la création d'un Fonds d'innovation pour la jeunesse qui servirait entre autres à mousser le développement organisationnel et à élargir la portée des activités jeunesse, au-delà de la programmation habituelle du réseau jeunesse. Bon nombre des organismes et des activités clés du réseau ont été conçus, fondés et lancés il y a plusieurs décennies. Il y a lieu d'explorer de nouvelles pistes et d'imaginer de nouvelles façons de faire, afin de mieux répondre aux enjeux et aux priorités d'aujourd'hui et de demain.

[8] Sociopol, Analyse des données collectées dans le cadre de la deuxième édition du Baromètre jeunesse 2025, mars 2026, page 20.

Finalement, nous envisageons la création d'un fonds de recherche sur la jeunesse d'expression française en situation minoritaire, afin de doter les institutions gouvernementales et les organismes communautaires de données probantes sur ce groupe démographique peu étudié.

Nous vous invitons à consulter le sommaire des recommandations à la page 1 afin de connaitre les mesures concrètes associées à cette recommandation.

3. INVESTISSEMENT GÉNÉRATIONNEL

RECOMMANDATION 3 : Que le Gouvernement du Canada reconnaisse, grâce à un investissement générationnel en appui à la jeunesse d'expression française du pays, que les organismes du réseau jeunesse sont des moteurs de la mobilisation et du développement du leadership jeunesse qui opèrent en continu et avec une vue à long terme.

Montant demandé : 75 millions de dollars sur cinq ans.

Les organismes du réseau jeunesse sont voués au développement du leadership de la jeunesse franco-canadienne et y travaillent assidument, tous les jours. Leurs programmations propulsent la jeunesse grâce à des projets qui mobilisent des partenaires gouvernementaux, associatifs et privés, tout en contribuant au développement et au dynamisme des collectivités franco-canadiennes. Chacune des activités du réseau jeunesse – et notamment les grands rassemblements – permet d'insuffler une collectivité d'énergie, de favoriser l'engouement et l'attachement des jeunes à leur collectivité et à l'ensemble de la francophonie canadienne, et contribue au renforcement du bien-être et de la santé mentale des jeunes qui ont l'occasion d'y participer. Plus précisément, chez 68% des personnes sondées grâce au *Baromètre jeunesse 2025*, le sentiment d'appartenance à la francophonie s'est développé à la suite d'un déclic et, dans 45% des cas, cet élément déclencheur était un évènement jeunesse[9]. Un·e jeune ayant été initié·e au réseau jeunesse et aux communautés francophones au cours de ses études est plus apte à s'impliquer dans sa collectivité à l'âge adulte, alors qu'il est difficile d'initier les jeunes après le secondaire.

Le financement de base des organismes jeunesse découle directement du *Plan d'action sur les langues officielles*. Or, ce financement stagne depuis plusieurs années, et – compte tenu du manque d'indexation des investissements du *Plan d'action* – sa valeur réelle s'effrite d'une année à l'autre. Nous notons également un recul de la valeur du financement des organismes jeunesse en raison de l'augmentation du coût de la vie. Les organismes jeunesse ont toujours eu la capacité d'en faire beaucoup avec peu de moyens, mais ce modèle d'affaires s'avère désormais problématique. Les personnes qui travaillent dans les organismes du

[9] Sociopol, Op.cit., page 15.

réseau jeunesse investissent temps et énergie bien au-delà de leur rémunération pour tenter de répondre aux attentes et aux besoins grandissants des jeunes dans nos communautés. Les salaires et les conditions de travail dans les organismes du réseau n'ont pas suivi une courbe semblable à celles du secteur privé ou des fonctions publiques provinciales et territoriales ou fédérale. Cette situation contribue systématiquement à des difficultés de recrutement, de rétention et d'encadrement du personnel et des bénévoles au sein du réseau jeunesse. Une étude récente documente l'ampleur de la problématique : seuls 18% des organismes de la francophonie canadienne parviennent actuellement à recruter le personnel requis et 67% des organismes paient des salaires se situant en moyenne sous 65 000 $.[10] Nos organismes jeunesse ont besoin de ressources financières supplémentaires pour qu'ils puissent envisager leur avenir avec optimisme. Nous en sommes aujourd'hui à un point de bascule.

Un manque systémique de ressources à l'échelle du réseau, ainsi qu'une série de changements sociaux et de pressions économiques font en sorte que le réseau jeunesse se voit aujourd'hui grandement fragilisé. Un financement accru pour les organismes du réseau permettrait de mieux le faire connaitre et de favoriser la participation de plus de jeunes, peu importe leur situation financière, à ses activités. La consolidation des opérations et de la programmation de ces organismes leur permettra de mieux faire ce qu'ils font déjà exceptionnellement bien, et de sortir d'un état d'incertitude perpétuelle due à la précarité des ressources.

La bonification des investissements fédéraux en appui au réseau jeunesse est d'autant plus importante du fait que le financement du palier fédéral représente la part du lion du financement public que reçoivent les organismes. En moyenne, la contribution fédérale représente 52% du financement total des organismes de la francophonie canadienne[11] et une part importante du réseau (34% des organismes) reçoit plus de 70% de ses revenus du fédéral.[12]

Nous incitons donc le gouvernement à majorer le financement de base des organismes du réseau jeunesse afin qu'ils aient les ressources nécessaires pour pleinement réaliser leurs mandats et pour élargir leur portée sur le terrain. Une part des nouveaux fonds servira à renforcer les opérations, à soutenir la programmation des organismes et à rejoindre davantage de jeunes d'expression française sur le terrain. Investir en appui aux opérations, à la programmation et au renforcement de la capacité des organismes du réseau jeunesse viendrait contrer la fragilisation du réseau. Ce renforcement pourrait prendre plusieurs formes, par exemple des programmes de mentorat pour les jeunes leaders, des incubateurs et des accélérateurs pour les jeunes entrepreneurs, des stages rémunérés dans des organismes et entreprises locales, du capital de risque pour développer et lancer des projets pilotes, des incitatifs à la philanthropie, la multiplication des occasions de rassemblement et de connexion pour les jeunes, etc.

[10] Fédération des communautés francophones et Acadienne du Canada, Des fondations essentielles pour la francophonie : synthèse de l'étude sur la santé des organismes. Mémoire de positionnement présenté dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033, octobre 2026, page 22.

[11] Ibid., page 13.

[12] Ibid., page 19.

L'accompagnement et les activités qu'offrent les organismes du réseau jeunesse contribuent à la construction identitaire, au développement du leadership jeunesse et à la vitalité des collectivités francophones à travers le pays. Un financement stagnant et incertain n'est pas suffisant, étant donné l'ampleur du travail qu'effectuent ces organismes. Nos organismes réussissent à rejoindre une toute petite proportion des jeunes d'expression française. Nous devons accroitre leurs capacités afin de permettre à plus de jeunes – et notamment aux jeunes provenant de communautés linguistiques variées – de vivre une expérience offerte par notre réseau afin qu'ils et elles puissent être initiés à la vie en français à l'extérieur des murs de l'école. Les jeunes d'expression française se heurtent à bon nombre de barrières d'accès qui freinent leur participation aux activités du réseau jeunesse (p.ex. obligation familiales, obligations professionnelles, restrictions scolaires, coût de participation aux activités, etc.).

Les collectivités francophones méritent un réseau jeunesse solide, dynamique et pérenne. Nous demandons au gouvernement fédéral de bonifier son financement de base du réseau jeunesse de façon considérable, et d'indexer l'ensemble de ses investissements dans le prochain *Plan d'action* afin de préserver la capacité du réseau jeunesse d'une année à l'autre. Ainsi, le *Plan d'action pour les langues officielles* 2028-2033 pourrait doter le réseau jeunesse de moyens à la hauteur de son impact et de ses ambitions.

Nous vous invitons à consulter le sommaire des recommandations à la page 1 afin de connaitre les mesures concrètes associées à cette recommandation.

CONCLUSION

Nous remercions le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles des démarches menant au renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles et souhaitons que nos recommandations puissent informer les priorités et investissements du gouvernement.

Nous demeurons disponibles pour discuter davantage des recommandations que nous vous proposons sous forme de rencontre bilatérale ou autre moyen jugé pertinent.

CONTACT
Josée VAILLANCOURT | Directrice générale
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
450, rue Rideau, bureau 403 Ottawa (ON) K1N 5Z4
(613) 562.4624 | FJCF.ca | josee@fjcf.ca